

## **Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire** **Vendredi 18 avril 2014 à 18h00**

L'an deux mille quatorze, le dix huit avril à dix huit heures,  
Vu le code général des collectivités territoriales, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation du maire qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. JULIEN Edmond, le maire.

Étaient présents : Mme AURIOL Violette, M. GRANIER Pierre, Mme MARTIN Jacqueline, M. MENDRAS Bruno, M. MOURGUES Ludovic, M. ROUSSET Charly, et Mme VERDIER Nicole.

Absents avec pouvoir : M. CREMER Pascal pouvoir à M JULIEN Edmond, Mme MAZEL Marcelle pouvoir à Mme AURIOL Violette, Mme SOUSTELLE Maryline pouvoir à M. MENDRAS Bruno.

Secrétaire de séance : M. GRANIER Pierre.

Lecture est faite du compte rendu du conseil municipal du quatre avril deux mille quatorze, par le maire.

**Les conseillers présents lors de ce conseil municipal adoptent le compte rendu à l'unanimité.**

M. Ludovic MOURGUES demande si le compte rendu des conseils municipaux peuvent-être envoyés par mail quelques jours avant la convocation d'un nouveau conseil, permettant une relecture plus attentive.

M. le maire propose qu'à l'avenir :

- que le compte rendu et les convocations du conseil municipal soient envoyés par courrier et par mail, avec accusé réception des élus.
- que ne soit pas lu en début de séance le compte rendu sauf s'il y a désaccord sur un point particulier dès lors les observations seront transmises par écrit,

Le conseil municipal, dans son ensemble est favorable à cette nouvelle disposition.

### **Ordre du jour :**

- 1°/ Vote des Taux des taxes communales,
- 2°/ Budget Principal M 49 2014,
- 3°/ Budget Principal M 14 2014,
- 4°/ Subvention voyage scolaire,
- 5°/ Attribution subvention 2014,
- 6°/ Emprunt,
- 7°/ Travaux en cours,
- 8°/ Questions diverses.

### **1°/ Vote des Taux des taxes communales :**

M. le maire, Edmond JULIEN, rappelle les taux votés en 2013 soit :

Taxe d'habitation : 4.74 %,

Foncier bâti : 6.54 %,

Foncier non bâti : 54.60 %

Avec un produit obtenu en 2013 de 13 612 €.

M. le maire, Edmond JULIEN, propose de reconduire les mêmes taux pour 2014. Les bases prévisionnelles augmentent légèrement, le produit à taux constant attendu est de 13 964 € pour 2014.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Décide** de ne pas augmenter les taux communaux pour 2014 et reconduit les taux suivants :

Taxe d'habitation : 4.74 %,

Foncier bâti : 6.54 %,

Foncier non bâti : 54.60 %.

**2°/ Budget Principal M 49 2014**

Monsieur le maire présente le budget primitif 2014 de l'eau M49, comme suit :

**Fonctionnement**

Dépenses

Chap. 011 Charges à caractère général : 10 875.00 €

Chap. 012 Charges de personnel : 500.00 €

Chap. 023 Virement à la section d'investissement : 21 500.00 €

Chap. 66 Charges financières : 550.00 €

Chap. 68 Dotations aux amortissements : 8 813.00 €

**Total dépenses : 42 238.00 €**

Recettes

Chap. 002 excédents reportés : 23 838.00 €

Chap. 70 Ventes d'eau : 8 600.00 €

Chap. 75 autres : 2 600.00 €

Chap. 77 Produits exceptionnels (quote part subvention) : 7 200.00 €

**Total recettes : 42 238.00 €**

**Investissement**

Dépenses

Opération Adduction d'eau potable

Cpte 139 : amortissement : 7 200.00 €

Cpte 1641 : emprunts : 1 700.00 €

Cpte 213 : installation matériel : 11 459.00 €

Cpte 2156 : Matériel spécifique : 10 000.00 €

Cpte 001 déficit reporté : 54.00 €

**Total Dépenses : 30 413.00 €**

Recettes

Opération Adduction d'eau potable

Cpte 2813 amortissement : 8 813.00 €

Opération financières

Cpte 021 vir. de la section de fonct. : 21 500.00 €

Cpte 1068 affectation de résultat : 100.00 €

**Total recettes : 30 413.00 €**

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées

**Le conseil municipal, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le Budget Primitif 2014 du budget de l'eau M49 présenté par le maire, Edmond JULIEN.

### **3° / Budget Principal 2014 M 14 :**

M. le maire, Edmond JULIEN, présente le budget primitif 2014 communal M 14 comme suit :

#### **Fonctionnement**

##### Dépenses :

Chap. 011 Charges à caractère général : 44 876.00 €  
Chap. 012 Charges de personnel : 38 831.00 €  
Chap 14 : Atténuations de produits : 9 223.00 €  
Chap. 023 Virement à la section d'investissement : 14 000.00 €  
Chap. 65 Autres charges de gestion courante : 17 700.00 €  
Chap. 66 Charges financières : 5 000.00 €  
Chap. 67 Charges exceptionnelles : 2 500.00 €  
**Total dépenses : 132 130.00 €**

##### Recettes :

Chap. 002 excédents reportés : 52 930.00 €  
Chap. 013 Autres produits :  
Chap. 73 Impôts et taxes : 24 200.00 €  
Chap. 74 Dotations, subventions et participations : 49 500.00 €  
Chap. 75 Autres produits de gestion courante : 5 500.00 €  
**Total recettes : 132 130.00 €**

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** l'ensemble des chapitres, du budget primitif 2014 en section de fonctionnement dépenses et recettes.

#### **Investissement :**

##### Opérations dépenses :

Op.020 Achat de matériel : 3 000.00 €  
Op. 023 Travaux de voirie : 4 000.00 €  
Op.034 Travaux bâtiments communaux : 7 000.00 €  
OP. 047 Carte communale : 4 901.00 €  
Op. 049 Extension musée : 21 000.00 €  
Op. 053 Panneaux faune et flore : 11 100.00 €  
Op. 056 Aménagement entrée aire de repos : 44 000.00 €  
Op. 057 Lieu d'accueil multi service : 2 999.00 €  
Opération financières : 28 095.00 €  
**Total dépenses : 126 095.00 €**

##### Opérations Recettes :

OP. 047 Carte communale :  
Op. 049 Extension musée : 19 900.00 €  
Op. 053 Panneaux faune et flore : 7 000.00 €  
Op. 054 Dallage accès chapelle : 11 500.00 €  
Op.056 Aménagement aire de repos : 10 000.00 €  
Opération financières (excédent reporté) : 12 095.00 €  
Opération financières (virement de la section de fonct.) : 14 000.00 €  
Opération financières (FCTVA) : 1 600.00 €  
Opération financières (emprunts) : 50 000.00 €  
**Total recettes : 126 095.00 €**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**  
**APPROUVE** l'ensemble des opérations, du budget primitif 2014 en section d'investissement dépenses et recettes.

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées

**Le conseil municipal, à la majorité,**  
**APPROUVE** le Budget Primitif 2014 du budget M14 présenté par le maire, Edmond JULIEN.

**4° / Subvention voyage scolaire :** M. le maire, Edmond JULIEN, fait part des demandes de subventions concernant :

- Un voyage en classe de mer du 10 au 13 juin prochain, des CE1, CE2/CM1 de l'école primaire de Lasalle qui concerne 7 enfants de la commune,
- Un voyage en Espagne, de la classe de 3<sup>ème</sup> du collège Marceau Lapierre à St Jean du Gard, qui concerne 1 enfant de la commune.

Après discussion, M. le maire, Edmond JULIEN, demande à la commission Affaires scolaires et péri-scolaires de bien vouloir se réunir afin de discuter et de proposer au prochain conseil municipal les attributions de subventions pour les voyages scolaire cités ci-dessus.

**5° / Attribution subventions 2014 :** M. le maire, Edmond JULIEN, fait part que pour l'année 2014, il n'a pas reçu de demande de subventions de la part d'organismes divers ou d'associations.

**6° Emprunt :** Dans le cadre de l'élaboration du budget principal 2014, du financement de la section d'investissement, et de la situation de la trésorerie, un emprunt est susceptible d'être souscrit. En effet M. le maire précise, que des subventions liées à des travaux réglés en 2013 sont en attentes de versement, sur le Budget Principal 2014. A ce sujet et dans le cadre de ses délégations, M. le maire, Edmond JULIEN, informe qu'il a demandé auprès de trois banques différentes, une offre d'emprunt. Si le besoin de trésorerie est nécessaire M. le maire présentera les trois offres lors d'un prochain conseil.

**7° Travaux en cours :** M. le maire, Edmond JULIEN, donne les informations suivantes concernant les travaux communaux :

**Aménagement aire de repos et de stationnement :** les travaux sont en cours de finalisation, l'entreprise Cabrit doit faire le marquage au sol des emplacements de stationnement. Pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'employé communal doit mettre en place près de l'abri en pierre une table de pique-nique sur un plancher bois.

**Vitrine municipale :** le film documentaire est visible, dès à présent, pendant les heures d'ouverture au public du secrétariat (ou sur rendez-vous auprès de la mairie). La livraison de la vitrine a pris un peu de retard, dès que celle ci sera posée, il conviendra de récupérer les objets trouvés lors des fouilles archéologiques et de mettre en place un éclairage adapté.

**Inauguration :** M. le maire, Edmond JULIEN, propose d'organiser les inaugurations suivantes :

- panneaux faune/flore,
- aire de repos et de stationnement,
- "musée" et vitrine municipale.

Après discussion, ces inaugurations auront lieux le même jour dans le courant du mois de juin, la date est à confirmer.

M. Pierre GRANIER se charge de l'élaboration du carton d'invitation.

**Article Journal Ales Agglo** : M. le maire, Edmond JULIEN, précise que M. Pierre GRANIER, s'est proposé pour être le correspondant au journal Ales Agglo, étant président de la commission relation presse. A ce sujet, il propose que le prochain article se porte sur le film documentaire « Sainte Croix de Caderle et son sanctuaire chrétien » de Philippe KERN et Sophie ASPORD-MERCIER. M. Pierre GRANIER intervient en expliquant que le journal étant distribué sur les 50 communes du territoire d'Ales Agglomération, vise deux types de lecteurs, d'une part les personnes susceptibles de venir faire du tourisme sur la commune et d'autre part les citoyens de Ste Croix de Caderle.

Les sujets des prochains articles vont être étudiés et travaillés à l'avance.

**Prochain conseil municipal** : M. le maire, Edmond JULIEN, informe que le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 16 mai 2014 à 18h00.

### **Tour de Table**

**Commission bulletin** : Mme Violette AURIOL informe le conseil que le prochain bulletin sortira la semaine du 5 mai prochain.

**Visite du village** : M. Bruno Mendras, 1<sup>er</sup> adjoint, donne lecture d'une lettre de remerciements d'un groupe de randonneurs, qu'il a personnellement accueilli. La visite du village, l'aire de repos, la chapelle et le film documentaire ont particulièrement été appréciés par ce groupe.

**Petit pont sur le sentier de randonnée** : M. Bruno Mendras, 1<sup>er</sup> adjoint, fait part que la consultation d'entreprise va être relancée par la commune de St Jean du Gard suite à une impossibilité au maçon retenu d'intervenir rapidement comme il été convenu.

**Employés communaux** : M. Bruno Mendras, 1<sup>er</sup> adjoint, fait part qu'il a rencontré, avec le maire, les employés municipaux. Il souhaite que l'ensemble du conseil, prenne conscience du travail qu'ils accomplissent pour la commune. Il souligne leur motivation dans l'exécution de leurs tâches parfois laborieuses... M. le maire rappelle et réitère ses félicitations aux employés communaux, pour leur travail accompli.

**Visite des citoyens** : M. Bruno Mendras, 1<sup>er</sup> adjoint, fait part qu'il lui tient à cœur durant son mandat, de rendre visite aux citoyens de la commune, cette visite, a pour but de faire mieux connaissance, d'écouter et d'échanger sur les préoccupations qui nous concernent tous.

M. le maire apprécie et cautionne cette démarche, cela lui permet d'être épauler dans son rôle d'élu de proximité, où malheureusement il n'a pas toujours le temps de se consacrer à cette tâche, il ne manquera pas quand cela sera possible de se joindre à M. Bruno Mendras.

**Défibrillateur** : M. le maire demande au conseil de réfléchir sur la possibilité et l'utilité de l'installation d'un défibrillateur. Après discussion, il convient de trouver des informations complémentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

M JULIEN, Maire	M. MENDRAS, 1 <sup>er</sup> Adjoint	Mme AURIOL, 2 <sup>ème</sup> Adjointe	M. CREMER, Conseiller. Absent pouvoir à M. JULIEN.
M. GRANIER, Conseiller.	Mme MARTIN, Conseillère.	Mme MAZEL, Conseillère. Absente pouvoir à Mme AURIOL.	M. MOURGUES, Conseiller.
M. ROUSSET, Conseiller.	Mme SOUSTELLE, Conseillère. Absente pouvoir à M. MENDRAS.	Mme VERDIER, Conseillère.	